



Service de la mensuration officielle

DIM - SEMO
Quai du Rhône 12
1211 Genève 8

**Aux ingénieurs géomètres officiels et
autres spécialistes en mensuration**

Circulaire N° 1/2011

N/réf. : LNI/gpe

Genève, le 14 avril 2011

**Concerne : Passage au cadre de référence MN95
Mise à jour des directives genevoises en mensuration officielle
Précision et fiabilité des points limites**

Mesdames, Messieurs,

Cette circulaire fait suite à plusieurs points d'actualité et précise quelques modalités pratiques.

Passage au cadre de référence MN95

Du 10 au 13 juin 2011, les données du serveur métier du SITG seront converties au cadre de référence MN95; dès lors seul des GDB TopoGeo MN95 pourront être constituées par le canal du Geoextracteur.

Dès le 14 juin le SEMO assurera la conversion de toutes les GDB annexées aux tableaux de mutations déjà déposées au registre foncier. Pour toutes les autres GDB qui accompagneront les tableaux de mutations après le 14 juin, le SEMO en assurera la conversion, si nécessaire, jusqu'au 15 août 2011. Passé cette date les tableaux de mutations devront être actualisés et les GDB converties dans le nouveau cadre avant dépôt au registre foncier.

Mise à jour des directives genevoises en mensuration officielle

Cette mise à jour porte principalement sur les éléments suivants :

- De nouvelles recommandations de levé, concernant la nature du sol (eaux et surfaces à revêtement dur), ont été rajoutées;
- La directive sur les repères et matérialisation est étendue à la pratique en usage, à savoir : le géomètre officiel rétabli, dans le cadre de cadastration, tout abornement disparu suite aux travaux;
- Et finalement, le catalogue des données a déjà été étendu aux objets divers du nouveau modèle étant entendu que chaque objet divers sera à l'avenir une classe d'entités à part entière (voir nouveau modèle objets divers en annexe).

A cet effet, le SEMO migrera l'ensemble des objets divers dans le nouveau modèle entre le 22 et le 26 août 2011. Les adaptations nécessaires de l'extracteur TopoGeo seront bien évidemment assurées.

Précision et fiabilité des points limites

L'OTEMO ainsi que le modèle de données fédéral prescrivent la gestion de la précision et de la fiabilité pour les points limites. Afin de se mettre en conformité avec les prescriptions fédérales, un groupe de travail AGG/SEMO sera prochainement constitué afin de définir à la fois les modalités de renseignements attributaires pour les points limites déjà existants ainsi que les pratiques à adapter pour les nouveaux points limites.

Je me tiens volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présente, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Laurent NIGGELER
Directeur
Géomètre cantonal

Annexe : nouveau modèle objets divers

Objets divers linéaires

	Façade

	Axe

	Marches_escalier

	Ru temporaire
	<ul style="list-style-type: none"> SITUATION (Entier + domaine) <ul style="list-style-type: none"> -1 = couvert / souterrain 0 = à ciel ouvert

	Sentier
	<ul style="list-style-type: none"> SITUATION (Entier + domaine) <ul style="list-style-type: none"> -1 = sous-sol 0 = hors-sol

	Voie_Ferrée

	Mur_Mitoyen

ATTRIBUTS COMMUNS	
	<ul style="list-style-type: none"> NOCOMM MUTORI MUTNUM DATE_INTEGRATION

	Accès_privés
	Couche temporaire durant le mandat "Accès privés" 2010 - 2011

Objets divers surfaciques

	Autre_Corps_Bâtiment
	<ul style="list-style-type: none"> TYPE <ul style="list-style-type: none"> Balcon Entrée Passage Quai de chargement

	Marquise

	Pont_Passerelle

	Bloc erratique

	Mat_Antenne - Pylône

	Quai_CFF

	Cheminée

	Monument

	Ruine_Objet_archéologique

	Couvert

	Mur
	<ul style="list-style-type: none"> TYPE <ul style="list-style-type: none"> Standard Fruit

	Seuil

	Débarcadère

	Ouvrage_protection_rives

	Symbole_religieux

	Escalier_Rampe

	Pilier

	Terrain_de_sport

	Fontaine

	Piscine

	Tunnel_Passage_inférieur